

**PROPOSITION DE DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 13 Décembre 2016

Délibération n° 96 - 2016 relative à l'exonération des droits d'inscription pour les doctorants soutenant leurs thèses

VU le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-7 et R719-50,

Le Conseil d'Administration approuve la délibération suivante :

Dans le cadre du montage des dossiers de thèses financées (CIFRE ...), les doctorants s'acquittant des frais d'inscription en année N sont exonérés des frais d'inscription pour l'année N+1.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	20
Membres en exercice	36	Membres représentés	8
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président

Guillaume GIELLE
Guillaume GIELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 15-12-2016

Document mis en ligne le : 15-12-2016